

ALLEMAND LV1 - Expression écrite (sous-épreuve n° 2)

Elaboration : HEC

La conception et la correction de l'épreuve d'expression écrite étant désormais placées sous la responsabilité de l'école HEC, la nouvelle équipe s'est efforcée de s'inscrire dans une parfaite continuité quant à la notation des copies de cette sous-épreuve. Par conséquent, elle a pour l'essentiel repris les critères élaborés et appliqués par ses prédécesseurs tels qu'ils ressortent notamment des rapports des précédentes sessions. Ce faisant, les correcteurs ont commencé par constater un signe évident de continuité dans la mesure où les observations et analyses qui ont été faites durant ces dernières années s'appliquent en grande partie à la session 2013 du concours. Cela concerne en premier lieu les problèmes de langue.

En effet, si certaines copies se distinguent par un niveau d'expression remarquable qui en rend la lecture agréable, intéressante, voire enrichissante, une trop grande partie des rédactions accumulent toute une série de lacunes morphosyntaxiques et lexicales, ce qui rend leur compréhension hasardeuse, obligeant parfois le correcteur à se livrer à un déchiffrement usant. Parmi les problèmes de langue les plus courants, on peut citer : un répertoire lexical généralement trop étroit empêchant toute subtilité dans l'expression de ses idées ; une connaissance trop lacunaire de la rection des verbes ; de grandes faiblesse morphologiques au niveau notamment de la formation du participe I et II ; le non-respect trop fréquent de la place de verbe, que ce soit dans les propositions principales ou dans le subordonnées ; de fréquents anglicismes ; une ignorance parfois totale des règles de la ponctuation qui, rappelons-le, sont simples et précises en allemand.

Pour ce qui concerne le thème de cette année, le texte retenu était un hommage rendu par le président fédéral Joachim Gauck au réalisateur Edgar Reitz, figure emblématique du cinéma allemand contemporain. On soulignera d'emblée que, contrairement à ce que supposent un certain nombre de candidats, ce cinéaste est fort heureusement bien vivant. Quelle triste perspective quand même que de s'imaginer qu'un artiste doit être forcément mort pour qu'un président rende hommage à son œuvre ! Né en 1932, Edgar Reitz est devenu célèbre grâce à sa série de films intitulée *Heimat*, dont le premier volet est sorti en 1984. Ce feuilleton a eu un énorme succès auprès du public allemand et au-delà, notamment en France où il a contribué à renouveler l'image de l'Allemagne. D'une durée de plus de cinquante heures, il présente l'histoire allemande du XX^e siècle, notamment à travers la vie quotidienne des habitants d'un village de l'« Allemagne profonde » à partir des années 1920. Dans son discours (et non pas « article » !), le président Gauck souligne l'importance du cinéma d'Edgar Reitz pour la culture allemande et pour la redéfinition de l'identité allemande durant les 30 dernières années.

En plaçant le titre de *Heimat* au centre, le sujet de cette année comportait une notion importante de la civilisation allemande, mais également un terme quasiment intraduisible (parmi les traductions possibles, on pourrait citer : le pays, le pays natal, la (petite) patrie, le lieu d'origine, le chez-soi, etc.). De prime abord, les difficultés posées par ce terme pouvaient paraître de taille. Or, il va de soi que le jury n'attendait nullement une analyse approfondie de la notion dans toute son étendue et toutes ses dimensions historiques et actuelles. Au contraire, le jury a justement apprécié le fait qu'un certain nombre de copies fassent de cette difficulté le point de départ de leurs développements dans la seconde partie. Malheureusement, un nombre très important de candidats a au contraire choisi la facilité, en faisant un raccourci entre la *Heimat* et l'Etat-nation allemand, voire entre la *Heimat* et la fierté nationale, le patriotisme, ce qui a appauvri leur réflexion, et ce qui indique par ailleurs une certaine méconnaissance des bases de la civilisation allemande, à commencer par le fédéralisme. Ce faisant, une judicieuse lecture interne du texte aurait permis d'éviter ce faux-sens, car la signification *infra*-nationale de la notion de *Heimat* y était très explicitement abordée.

En ce qui concerne la première partie de l'épreuve, le jury rappelle que celle-ci ne se résume pas à une simple contraction du texte. Si la première question est avant tout une

épreuve de compréhension, elle concerne généralement un ou plusieurs aspects précis du texte. Dans la mesure où l'énoncé de la question porte sur ces aspects précis, le jury attend naturellement que les candidats ne dénaturent pas l'épreuve. En effet, au lieu de répondre à la question effectivement posée, cette première partie a été trop souvent prétexte à juxtaposer des séquences passe-partout où était reproduit, souvent maladroitement et dans une langue mal assurée, le contenu du texte. A cet égard, le jury souligne au passage qu'il n'appartient nullement aux candidats de modifier à leur guise l'énoncé des questions, comme on a pu l'observer plus d'une fois. On voit néanmoins que les bonnes copies arrivent à s'élever à un certain degré de synthèse et ne se contentent pas de calquer, voire de répéter au moyen de périphrases parfois périlleuses le texte proposé. Pour ce faire, il convenait de souligner ses idées fortes et de les suivre avec constance.

En l'occurrence, il s'agissait de relever dans le texte les principaux arguments utilisés par le président Gauck pour justifier la qualification de Reitz comme « grand artiste ». Ils étaient essentiellement au nombre de deux, le premier étant de nature esthétique et artistique, le deuxième se référant à l'importance culturelle et politique de son travail sur l'histoire allemande du XX^e siècle, sous le titre générique de *Heimat*, terme corrompu notamment par son usage durant la période nazie, mais que le travail cinématographique de Reitz a contribué à réhabiliter. Or, qualifier le terme de *Heimat* de vocable nazi ou réduire l'entreprise de Reitz à la *Vergangenheitsbewältigung* étaient des contre-sens qu'une meilleure compréhension du texte aurait permis d'éviter. Le jury a apprécié une présentation claire et ciblée de ces arguments, en les développant et en les illustrant autant que nécessaire. Mais cela n'impliquait nullement de résumer le discours dans son intégralité et ne justifie en aucun cas de faire un copié-collé de passages choisis et de réciter des leçons apprises par cœur. A cet égard, il convient de respecter la différenciation entre la première et la seconde partie, et ne pas introduire dès la première question des éléments dépassant complètement le cadre du texte.

La deuxième question invitait les candidats à réfléchir sur les possibles significations de la notion de *Heimat* pour les citoyens allemands d'aujourd'hui. Ce faisant, il fallait de nouveau respecter les termes précis de l'énoncé, en focalisant l'époque actuelle et en essayant d'aller au-delà des problèmes posés par la notion. Cela aurait entre autres permis d'évoquer des exemples actuels d'identification positive avec la *Heimat*, au lieu de se limiter au poids du passé (qui ne s'identifie pas à la période nazie) que cette notion reflète également. Somme toute, les pistes de réflexions et de discussion auraient pu être : la différence entre *Heimat*, patrie et nation ; la relation entre *Heimat* et l'Europe et/ou la mondialisation ; le rapport entre identité locale (quartiers, villes, régions, etc.), régionale (*Länder*) et nationale (l'unité nationale) ; l'importance des clubs de sport, des fêtes et coutumes régionales, des dialectes ; les différences et tensions entre Est et Ouest, la *Ostalgie* ; la mémoire des modifications territoriales, de l'exil ; les migrations et l'immigration, etc.

Au-delà de l'utilisation d'une série de références dans le domaine de la culture et de la civilisation allemandes, la seconde partie permet également un certain engagement personnel, l'exposition de réflexions et de points de vue assumant une certaine part de subjectivité. Trop souvent, plus qu'une réflexion personnelle, il s'agit malheureusement d'une suite d'opinions reçues, parfois apprises par cœur et sorties maladroitement d'un autre contexte, exposées avec une grande prudence, dans le souci de ne choquer personne, ce qui enlève toute spontanéité aux idées ainsi présentées.

On relève chez tous les correcteurs des écarts de moyennes élevés entre les différents paquets de copies variant entre environ 07,5 et 13,5 sur 20. Au terme de l'épreuve, les statistiques de l'épreuve s'avèrent être les suivantes : pour les 642 copies, la moyenne finale est de 10,375 sur 20 avec un écart-type d'épreuve de 4,766.